Si !

- Tu n'as pas vu que les écoliers respectaient le principe de laïcité ?

SALAISE INFO n°116
1ER TRIMESTRE 2016

ÇA S'EST PASSÉ À SALAISE

Plus de 400 spectateurs de tous âges sont venus au Foyer Laurent Bouvier à l'occasion du 21ème Rock à Salaise. Les City Woodpeckers ont joué à domicile devant leurs fans de la première heure. Cachemire, jeune groupe nantais, a créé la surprise en enflammant le public avec un rock chaleureux. Enfin, Dr Feelgood, groupe mythique conduit par Robert Kane, ont joué leur blues-rock endiablé. Une très belle soirée comme le propose chaque année le service jeunesse.

si... j'écrivais une lettre

POUR CEUX QUI SOUHAITENT CONNAÎTRE LE DEVENIR DE LA ZONE DES NÈVES, SUITE AU REFUS DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) POUR LE TRANSFERT DE LA CLINIQUE SUR CES TERRAINS.

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 prévoit le transfert à l'intercommunalité de l'ensemble des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire au 1er janvier 2017. Malgré des sollicitations d'investisseurs, la ville a choisi d'anticiper cette cession pour permettre à la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais d'aménager la zone selon ses volontés.

Aucune implantation d'activité nouvelle n'est arrêtée pour l'instant. D'autres zones sont prioritaires pour la CCPR, c'est le cas notamment de la partie nord de Green 7.

ÉDITO ..... p. 3
VIE MUNICIPALE ..... p. 4
DOSSIER :
LES PROJETS DES ÉCOLES ..... p. 13
CULTURE ..... p. 17
VIE ASSOCIATIVE ..... p. 18
EXPRESSION DES GROUPES ... p. 23

courrier des lecteurs ..... p. 2

sommaire

MERCI
À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS, ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas BP 20 318, 38 150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Directeur de la communication M. Philippe Gallard

Conception maquette / photographies : service communication de la ville, services municipaux, associations, sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 300 exemplaires

IMPRIM'VERT® - RAPID COPY LYON

ISSN 1245 - Dépôt légal à parution

si... tu m'expliquais la couv' ?

La laïcité est un des fondements de la République française. Depuis le 9 décembre 1095, elle garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs convictions et la liberté de religion. Elle garantit la liberté d'opinion. Pour célébrer le 110ème anniversaire de cette loi, les enfants des écoles ont travaillé sur ce principe le 9 décembre dernier.

édito

J'ai l'honneur et la responsabilité de diriger et d'animer une équipe d'élus expérimentés, dévoués et compétents. Celle-ci a pour objectif et pour mission la mise en application du programme souhaité par les Salaisiennes et les Salaisiens. Elle doit œuvrer également à ce que personne, dans notre Collectivité, ne reste « au bord du chemin ».

Si, la commune est toujours vécue, par les citoyens, comme le lieu de proximité, celui où s'exercent les solidarités et où nous pouvons voir la réalisation d'actions concrètes, elle a, il faut le savoir, un avenir contraint et écrit à un échelon qui n'a absolument rien de communal.

En effet, notre pays, en se « réformant » épouse l'esprit de la mondialisation financière. Il adapte donc son architecture administrative, avec l'aide des lois dites de décentralisation, à l'émergence de métropoles, à la naissance, par les fusions, de très grosses régions et à la montée en puissance des intercommunalités. Nous pouvons donc légitimement nous interroger sur l'avenir proposé et réservé aux départements et aux communes...

La baisse drastique des dotations de l'Etat aux Collectivités sert ce dessein.

Cette austérité imposée permet également d'attaquer la Fonction Publique Territoriale, outil de redistribution et d'égalité au service des citoyens.

Mais elle conduit aussi les Collectivités à réduire des investissements utiles, entraînant ainsi une diminution de l'activité, nuisant directement aux entreprises, avec les conséquences sur l'emploi que l'on peut facilement imaginer.

C'est dans ce cadre dicté et contraint que vos élus travaillent à la réalisation du programme que vous nous avez confié. Nous nous investissons aussi activement au sein de l'intercommunalité pour être utile à notre territoire qui a de multiples potentialités.

Je reste cependant persuadé que cette course effrénée à la mondialisation est mortifère puisqu'elle ne répond ni ne se préoccupe des besoins humains ou environnementaux, et que la démocratie n'y est pas toujours bien traitée.

Sans une intervention citoyenne exigeante, progressiste et qui redonne du sens à toute cette construction, il sera difficile d'inverser ce processus.

Gilles Vial
Maire

Journée de la laïcité

LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2015, TOUTES LES ÉCOLES DE SALAISE, COMME TOUTES CELLES DE FRANCE, ONT CÉLÉBRÉ LA JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ.

Cette journée marque le 110ème anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'État (1905), qui a participé à enraciner la laïcité à l'Ecole publique.

ÉCOLES

sous le signe du respect !

Les élus salaisiens ont souhaité donner une solennité particulière à la journée de la laïcité, en inaugurant une plaque reprenant la devise de la République, apposée sur chaque école publique de la commune. Les établissements scolaires ont également affiché dans les établissements la Charte de la Laïcité et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Plusieurs initiatives ont été menées avec les élèves par les enseignants et ont été présentées à la délégation municipale pour l'occasion.

Les enfants de l'école Joliot Curie élémentaire ont ouvert la marche en accueillant en début de matinée la délégation d'élus dirigée par Nicolas Charrel, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires, les Délégués Départementaux de l'Education Nationale et l'Inspecteur de l'Education Nationale, Alexis Charré. Les enfants ont lu la charte de la laïcité et ont chanté la Marseillaise. Puis, les élus sont allés inaugurer les plaques dans les autres écoles maternelles et élémentaires en prenant le temps d'expliquer aux enfants le principe de laïcité et l'importance du « vivre ensemble », de la liberté de conscience et d'opinion.

Tous les enfants ont respectueusement écouté, ou chanté pour les plus grands, l'hymne national.

UN GUIDE POUR LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale édite un guide présentant toutes ses activités. Il sera disponible courant avril en mairie.

TRANSPORT À LA DEMANDE

démarches possibles en mairie

La Communauté de Communes propose un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite, le TAD ACCESS'. Ce service est également accessible aux personnes âgées de plus de 75 ans. Il assure une prise en charge et une dépose en porte à porte et répond à la demande dans la limite des places disponibles.

Le TAD Access' s'adresse aux :
> Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
> Possesseurs d'une carte de stationnement pour personnes handicapées.
> Possesseurs d'une carte d'invalidité délivrée par la Maison Départementale de l'Autonomie du Conseil Départemental de l'Isère avec la mention « Besoin d'accompagnement » ou « Cécité ».
> Personnes âgées de plus de 75 ans.

Pour accéder au TAD Access', il faut au préalable demander un « Pass Access' ». Cette carte est établie par la CCPR pour l'année, sur présentation de justificatifs.

Afin de faciliter les démarches et dans un souci de proximité, le Centre Communal d'Action Social de Salaise propose aux personnes souhaitant bénéficier de ce service de faire le lien avec la Communauté de Communes (retrait du formulaire, aide pour remplir le dossier, retour auprès de la CCPR).

Justificatifs à fournir:
> Une copie du justificatif d'APA, de la carte de stationnement pour personnes handicapées, de la carte d'invalidité ou de la carte d'identité pour les plus de 75 ans.
> Une copie d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité...)
> Une photo d'identité.
Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription Pass Access' et l'envoyer par courrier à la CCPR avec les justificatifs. Vous recevrez ensuite votre Pass Access' chez vous.

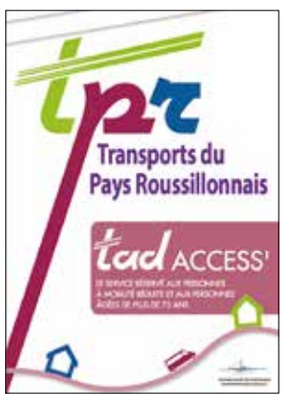

20 ans de gestion de risques industriels

MERCREDI 3 FÉVRIER, S'EST TENUE AU PRIEURÉ DE SALAISE UNE SOIRÉE CONFÉRENCE DANS LE CADRE DE L'ANNIVERSAIRE DES 20 ANS DE GESTION DES RISQUES SUR LA COMMUNE.

La gestion des risques a toujours fait partie des préoccupations essentielles des élus. Le conseil municipal souhaite réfléchir à la création et à la réalisation des outils de communication et de concertation les plus appropriés pour créer du lien avec la population, les industriels, les services de l'Etat. La mise en œuvre (et désormais la mise en application) d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), en a fourni le prétexte, mais la commune souhaitait aller au-delà et faire mieux que respecter une obligation réglementaire parfois difficilement applicable. C'est dans cet esprit que la commune a établi en 2012, un diagnostic sociologique sur les perceptions sociales et représentations des risques technologiques par des sociologues mandatés par l'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle (ICSI), avec l'objectif de mettre en place un dispositif de concertation permanent. De cette expérience a été édité un cahier de la sécurité industrielle, présenté pour la première fois au public salaisien en cette journée.

La soirée a été l'occasion d'un retour sur 20 ans de politique de gestion des risques par la commune par Gérard PERROTIN, adjoint à la sécurité de la ville de Salaise. Puis, le diagnostic sociologique réalisé sur la commune et des pistes de réflexion ont été détaillés par Mathieu LEBORGNE, sociologue, avant de conclure par la conférence de Florian CHARVOLIN, chargé de recherche au CNRS, traitant de la qualité de l'air «Du sensible à l'imperceptible : 100 ans d'évolution de la prise en compte des pollutions de l'air en France».

Le Cahier de l'ICSI consacré à Salaise
est en téléchargement gratuit sur le site de l'ICSI:
http://www.icsi-eu.org

INSEE

enquête sur l'emploi

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années, tous les trimestres, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus.

Tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la 1ère et la 6ème enquête par visite au domicile, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

ALERTE NUCLÉAIRE, JE SAIS QUOI FAIRE!

Organisée par les pouvoirs publics et EDF, une nouvelle campagne d'information a été lancée ayant pour but de renouveler les comprimés d'iode distribués en 2009 et qui arriveront prochainement à péremption. Elle vise également à sensibiliser le public aux bons réflexes en cas d'alerte nucléaire.

En cas d'accident dans un réacteur nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou ingéré, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut accroître le risque d'apparition de cancer. L'iode stable, administré avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui ainsi ne peut plus fixer l'iode radioactif. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (fœtus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans.
Chaque foyer et établissement recevant du public (écoles, collectivités, entreprises, administrations…) se situant dans le rayon des 10 km autour de la centrale nucléaire de St Alban-St Maurice va recevoir un courrier officiel accompagné d'une brochure d'information. Ce courrier leur permettra de retirer gratuitement les comprimés d'iode en pharmacie.

DEPUIS LE 7 JANVIER UN SITE INTERNET DÉDIÉ WWW.DISTRIBUTION-IODE.COM EST MIS EN LIGNE. UN N° VERT 0 800 96 00 20 EST ÉGALEMENT MIS EN SERVICE DE 10H À 18 HEURES EN SEMAINE ET LE SAMEDI DE 10H À 12 HEURES.

QUARTIER DES SABLES

un foyer logement pour les jeunes travailleurs

En fin d'année 2015, Isabelle Evieux, directrice du Foyer de Jeunes Travailleurs de l'Union Mutualiste pour l'habitat et l'Insertion des Jeunes (UMIJ), est venue présenter en mairie le projet de transfert de la résidence de jeunes travailleurs des Ayencins à Roussillon sur le quartier des Sables à Salaise sur Sanne. A cette occasion, les habitants des quartiers des Sables, des Castors et de la rue Louis Saillant avaient été invités.

L'UMIJ contribue à favoriser l'accès au logement et l'accompagnement des jeunes âgés de 18 à 30 ans en Isère. Sont concernés les jeunes célibataires ou en couple avec ou sans enfants à charge, en activité professionnelle, à la recherche d'un emploi ou en formation professionnelle.

La commune a cédé gratuitement le terrain pour la réalisation du projet. La résidence des Sables comportera 39 logements du T1 au T2 et devrait être livré à l'automne 2017. Le bâtiment accueillera également les locaux de l'équipe de l'UMIJ (travailleurs sociaux et services administratifs).

PARI

des aides pour les travaux

RENCONTRE AVEC LA RESPONSABLE DU SERVICE SÉCURITÉ CIVILE ET ENVIRONNEMENT DE LA VILLE DE SALAISE SUR SANNE, JUSTINE MENGUY, POUR UN RETOUR SUR LE PARI (PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES RISQUES INDUSTRIELS) .

Pouvez-vous rappeler ce qu'est le PARI ?
Il s'agit d'une expérimentation mise en place par l'Etat pour accompagner les riverains de sites industriels à risque dans la mise en œuvre des travaux de leur habitation prescrits par le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), pour faire face aux risques.

Qui est concerné ?
Tous les habitants de la zone bleue foncée du plan PPRT (disponible sur le site internet). Les locataires et propriétaires sont déjà identifiés, 121 foyers sont concernés dont 84 sur Salaise.
Ils ont tous reçu un courrier dans le 1er trimestre 2015, mais suite au peu de retours, l'opération est renouvelée. Une réunion d'informations sera organisée prochainement.

Quels sont les travaux à faire et à la charge de qui ?
Les travaux consiste à mettre en place une pièce de confinement (travail sur l'étanchéité, la coupure de ventilation, les portes, les joints et les fenêtres en cas de surpression). Le logement reste identique, il n'est pas remis à neuf.
Les travaux sont à la charge du propriétaire, mais il y a des aides prévues par la loi. Il y a 40 % de crédits d'impôts, des aides de la part des industriels à l'origine du risque, et des collectivités locales. Pour Salaise, le dispositif est financé à hauteur de 100 % pour le diagnostic et pour les travaux.

Combien de temps ont les habitants pour faire les travaux ?
Il y a une obligation de faire les travaux avant 2022, mais pour bénéficier du dispositif incluant l'accompagnement par un opérateur logement (Urbanis) et un financement à hauteur de 100 %, les travaux doivent être achevés avant le 31 décembre 2017.

SERVICE JEUNESSE

quand les jeunes créent leur programme

Dans la continuité des vacances de Noël, l'équipe du Service Municipal Jeunesse a souhaité inciter le jeune à devenir acteur de ses vacances. Le programme a donc été conçu dans ce sens, avec une partie basée sur des propositions du SMJ, l'autre issue des envies des jeunes.

Plutôt que de proposer des activités et rendre le jeune uniquement consommateur, le service, par cette démarche amène le jeune à se poser des questions sur ses envies, ses volontés en tenant compte des contraintes (tarif, mise en oeuvre de l'activité…). Le jeune peut évoluer librement dans le cadre défini ensemble en début de vacances. Rien n'est imposé.

Concrètement, les jeunes se sont positionnés assez facilement dans cette démarche et ont fait des propositions intéressantes et consensuelles. Ils ont ainsi proposé des sorties (cinéma, karting) et des activités au centre (atelier cuisine, activités manuelles).

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les jeunes élus au travail !

Depuis leur élection en octobre dernier, les jeunes élus se sont réunis, par groupe de travail, pour réfléchir aux projets qu'ils souhaitent mettre en place sur Salaise.

Ainsi, lors de leur première séance plénière, chaque commission a présenté aux autres les projets qui lui tenait à cœur.

Sport/Loisirs/Culture : Les jeunes élus préparent une Fête du Jeu, en partenariat avec l'Espace Jeu. Cette action, longue à préparer, sera menée dans le deuxième semestre de l'année 2016.

Solidarité/Citoyenneté : Après une visite des « Restos du Cœur » de Saint Maurice l'Exil, ils souhaitent mettre en place une collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits d'hygiène, sur les 3 écoles primaires salaisiennes (Floréal, Joliot-Curie et St Juste), début avril 2016.

Cadre de vie/Environnement : Mise en place d'une journée de nettoyage, le samedi 26 mars 2016, entre le square de jeux et le parcours de santé, en partenariat avec des associations salaisiennes et tous les salaisiens de bonne volonté ; en parallèle, ils travaillent sur un affichage pour rappeler aux utilisateurs de ces lieux, jeunes et moins jeunes, les règles de civisme quant à l'utilisation des poubelles.

Le CME, c'est aussi l'occasion pour les enfants de s'exprimer auprès des élus adultes, sur des difficultés et des problèmes qu'ils rencontrent quotidiennement : envie de venir en aide à un camarade handicapé, manque de jeux dans certaines cours d'école, ou encore skate-park pas adapté pour les plus jeunes… Toutes ces remarques font l'objet de discussions avec des agents et des élus, pour ainsi, essayer de trouver des solutions ou comprendre pourquoi il est difficile d'avancer sur ces projets.

NOCTURNE À L'ESPACE JEU

Le 25 février, la deuxième édition de la « Soirée jeux » a connu un vif succès… Echange, fou rire, convivialité et dégustation ont été les maîtres mots de cette soirée.
Au programme : jeu de bluff, jeu de rapidité, mais aussi jeu d'ambiance et de stratégie.
Bref, il y en a eu pour tout les goûts.
Et nos hôtes en redemandent ! Alors une troisième édition en juillet ?
A suivre…
En plus de cet évènement festif, la fréquentation de l'Espace jeu reste importante, puisque une centaine de personnes s'y rendent lors des journées familles.

ENVIRONNEMENT

extinction des feux à 1 h 00

Dans un souci de réduire la dépense énergétique de la ville et la pollution lumineuse, et pour répondre aux engagements sur les changements climatiques (COP21, Grenelle de l'environnement), les élus salaisiens envisagent de réduire l'éclairage public sur la commune.

Passé une heure du matin, une partie des 1600 lampadaires situés sur la commune s'éteindra pour se rallumer aux premières lueurs du jour à 5h et ce, cinq jours par semaine (du dimanche soir au jeudi soir).

L'éclairage public à Salaise représente 122 000 € chaque année.

Jusqu'à présent, les villes considéraient l'éclairage comme un acquis, signe de progrès. Aujourd'hui, on commence à prendre conscience que la lumière a un coût, économique et énergétique, et des conséquences sur les végétaux, les animaux et les humains.

Depuis plusieurs années déjà, l'éclairage des bâtiments municipaux est coupé entre 1h et 5h. Les élus ont donc choisi d'expérimenter

la coupure sur plusieurs secteurs de la ville pendant une durée de 6 mois. L'expérience débutera le 1er mai.

Si le sentiment d'insécurité, né de l'obscurité, peut apparaître, l'expérience de plusieurs communes ayant choisi l'extinction nocturne et le témoignage des services d'ordre montrent que l'éclairage public n'augmente pas le risque d'accidents ni le nombre de délits (90 % des délits et actes criminels se passent en plein jour).

La sécurité des personnes et des biens reste la première des priorités. Elle s'accompagne de la recherche d'une qualité de vie que les ambiances lumineuses peuvent procurer.

La réaction des Salaisiens pourra être récoltée sur le site internet pendant et à l'issue de l'expérimentation.

APPEL À TÉMOINS

La Direction Départementale des Territoires de l'Isère lance une étude de mise à jour de la connaissance du risque inondation de la Sanne. La commune, en association notamment avec les services de l'Etat, souhaite collecter des témoignages et documents sur les inondations passées (photographies, niveaux des plus hautes eaux, terrains inondés et date des événements concernés).
Merci de vous faire connaître en mairie (Service Sécurité Civile).
Des visites de terrain aux abords de la Sanne et de ses affluents pourront être effectuées.

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

économies d'énergie

L'électricité n'est pas le seul poste de dépenses que la ville souhaite réduire.

Soucieuse de la dépense énergétique, la ville a également procédé à des travaux d'isolation de bâtiments communaux et a bénéficié d'aides conséquentes, notamment pour le soufflage d'isolant dans les combles du groupe scolaire Joliot-Curie (maternelles et élémentaires), à la maison des enfants, la maison Léo Ferré et l'immeuble Joliot Curie.

Dans le neuf aussi, la ville fait des choix environnementaux. Pour la toiture végétalisée des vestiaires du club de foot, la commune a bénéficié d'une aide de 50 % du montant par l'Agence de l'Eau, soit 35 000 euros.

SERVICE ENFANCE - MATERNELLES

du son et des images...

Être plus inventeur que musicien, voilà ce que l'atelier des brico-sons propose les mercredis et pendant les accueils périscolaires. Un champ large d'exploration afin de stimuler l'intérêt et développer l'imaginaire et la curiosité de l'enfant. Emmener les jeunes dans un voyage où tout peut être l'occasion d'interrogations, d'amusements, de découverte du monde et de sensibilisation. Utiliser des éléments qui nous entourent, pouvoir créer avec de faibles moyens mais avec beaucoup d'imagination. Permettre à l'enfant de s'interroger et créer son propre paysage sonore.

Les essais se font autour d'éléments de récupération : tuyaux, boîtes de conserve, boîtes en plastique, bouchons, plaques en bois... La plupart des réalisations sont autour des sonorités basses : percussions...

Les enfants ont participé à la réalisation d'instruments appelés zinzinmares à cordes qui correspondent aux sonorités proches de la guitare, du violon, des basses. D'autres expérimentations sonores utiliseront le vent, les chocs sourds, les fluides, l'électronique.

Les mercredis aussi jusqu'aux vacances d'hiver, l'équipe anime un atelier inspiré des livres de Lætitia Duvernay. Les enfants créent les illustrations d'un livre géant. Ils découpent, collent, animent pour inventer une histoire.

SERVICE ENFANCE

les activités du mercredi

Durant les mercredis, le service enfance propose divers activités : des projets sur du long terme et des activités ponctuelles. Pour ces dernières, il s'agit d'activités manuelles (atelier dessin, création de bijoux en perles...) et sportives (jeux de raquettes, atelier cirque, jeux collectifs...).

Sur cette période, sont proposés :

> un projet « slow cosmétique » : cela consiste à créer des produits de beauté (crème, gel douche, gloss...) à partir d'ingrédients naturels.

> un projet jardin : il s'effectue en passerelle entre les maternelles et les primaires. Il permet aux enfants de se familiariser avec le jardin grâce à son entretien et aux diverses plantations tout au long des saisons. En parallèle, les enfants participent à la décoration et à l'aménagement du jardin : réalisation d'un salon de jardin en palette, création de séparation en bambou...

INSCRIPTION CRÈCHE - MULTI-ACCUEIL

Les demandes de rendez-vous pour les premières demandes pour le multi-accueil (enfants de 10 semaines à 3 ans) peuvent être faites jusqu'au 2 mai 2016.
Prendre contact avec la directrice du multi-accueil.
Tel : 04 74 86 63 76.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Au 15 décembre 2015, le nombre de demandeurs d'emploi salaisiens était de 297 (134 hommes et 163 femmes) dont 221 sont indemnisables et 76 non indemnisables.

RAPPEL AGENDA

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI 1945
Rendez-vous à 11h15 devant la maire pour le départ du défilé jusqu'au Monument aux morts

FÊTE DE L'ÉTÉ
Vendredi 24 juin à l'espace Joliot-Curie

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE POUR LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES AVANT LE 17 JUIN 2016

Les projets des écoles

POUR LA SEPTIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA MUNICIPALITÉ DE SALAISE SUR SANNE A DÉCIDÉ DE METTRE EN PLACE UN PROJET ÉDUCATIF GLOBAL POUR LES ÉCOLES DE LA COMMUNE QUI COMPLÈTE AUJOURD'HUI LE PEDT (PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL) IMPOSÉ PAR LA LOI POUR LA REFONDATION DE L'ÉCOLE.

Cet outil permet de donner davantage de cohérence à l'ensemble des actions financées par la commune. Il se situe à la convergence entre le projet d'école et les politiques publiques menées par la ville. Avec lui, les prises de décisions se font de manière transparente et les élus sont en capacité de justifier chaque euro dépensé.

ÉCOLES

le projet éducatif salaisien

En 2014-2015, ce sont dix actions qui ont pu bénéficier du soutien financier de la part de la commune pour un montant global de 41 000 €. Les recettes municipales étant sensiblement en baisse, le montant global des subventions qui sont accordées cette année ne dépasse pas 40 000 €. Les membres de la Commission Affaires Scolaires de la commune privilégient les actions en lien avec les priorités communales (voir ci-contre) et, pour les actions à reconduire, celles qui ont fait l'objet d'un bilan écrit en fin d'année scolaire de la part de l'enseignant concerné (comme demandé aux enseignants depuis 2011).

La municipalité de Salaise et les enseignants partagent le même objectif : la réussite des écoliers de Salaise sur Sanne. Le Projet Éducatif Salaisien s'inscrit pleinement dans cet objectif.

LES CRITÈRES GÉNÉRAUX DE RECEVABILITÉ DES ACTIONS

La municipalité ne prend pas en charge la totalité du financement d'une action. D'autres partenaires, en particulier l'Education Nationale, la DRAC, le Conseil Départemental de l'Isère, la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR), les sous des écoles, les DDEN, l'UCOL ... doivent être sollicités. La qualité pédagogique et éducative de l'action est déterminante. Les parents doivent obligatoirement être associés aux actions.

Le montant de la participation financière des familles, pour les classes transplantées (classe verte, classe de neige, classe de mer...), est fixé, comme prévu par la loi, par une délibération du Conseil Municipal. Cette année, il a été fixé à 13 €/ jour/ enfant soit 65 € par enfant pour un voyage de 5 jours. Ce montant est fixe. En aucun cas le professeur ne peut demander plus ou moins que ce montant aux familles.

Un retour à posteriori doit être organisé à l'école à destination des familles, un compte-rendu écrit devra être adressé en mairie, aux conseillers municipaux.

Le nombre d'actions financées par école est limité en fonction du nombre total de demandes reçues pour l'ensemble des écoles.

Les enseignants doivent définir un programme de 6 actions éducatives (maximum) par école en les « priorisant » en cohérence avec le projet d'école.

La Commission Affaires Scolaires examine les demandes et émet des avis sur les projets présentés. Enfin, le Bureau Municipal décide du nombre d'actions retenues et du montant des financements accordés.

Les projets définitifs, ainsi que le montant des financements, sont présentés en conseil d'école. Ils concernent aussi bien les champs culturels, sportifs, valeurs citoyenne et environnement développement durable.

DES SUBVENTIONS ACCORDÉES DE FAÇON AUTOMATIQUE

Chaque école bénéficie de façon automatique des aides suivantes :
> Fournitures scolaires
> Abonnements pour les classes
> Bibliothèque de classe
> Activités d'éveil pour les classes

Cela représente une dotation globale voisine de 40 000 €.

A noter : d'une façon générale, les dépenses de fonctionnement liées aux affaires scolaires représentent environ 17 % du budget communal de fonctionnement (masse salariale, transport, entretien des locaux,...).

LES PRIORITÉS COMMUNALES

Les priorités communales sont inchangées :
> La culture et les actions en lien avec TEC (classes qui dansent, classes qui jouent, Partages d'oeuvres, Œuvres en Partage ...)
> L'environnement et les classes vertes au centre UCOL du Chambon sur Lignon

DOSSIER

PROJETS DES ÉCOLES

élémentaire Floréal

LES PROJETS SONT CHOISIS PÉDAGOGIQUEMENT EN FONCTION DES PROGRAMMES. CERTAINS PROJETS NE NÉCESSITENT PAS DE FINANCEMENTS PARTICULIERS, D'AUTRES EN REVANCHE ONT BESOIN D'UN APPORT EXTÉRIEUR, DONT LES SUBVENTIONS DE LA MAIRIE.

Les projets sont préparés pour être proposés aux élus municipaux, mais bien souvent ils sont anticipés en fin d'année scolaire, afin de permettre de rencontrer les partenaires et les intervenants et mettre des options sur les dates.

Le rythme des écoles est malheureusement un peu en décalage avec le planning de la mairie, puisqu'aucune action ne peut être mise en place avant les vacances de la Toussaint alors qu'il y a de belles journées. Par exemple, l'action sur le vélo s'est déroulée sur une saison plutôt froide, même si nous avons eu la chance cette année d'avoir une météo clémente en fin d'année.

Beaucoup de projets sont menés par les classes tout au long de l'année scolaire, certains plus coûteux que d'autres.

UN EXEMPLE, LE PROJET VÉLO

Le projet Vélo de l'école est né de la volonté de mettre en place des actions sportives en complément d'autres actions. Certains élèves savent à peine faire du vélo, d'autres sont plus experts. Ce projet, de sept séances d'une heure et quart auquel s'ajoute une sortie d'une demi-journée est destiné aux élèves de six classes de l'école dans le but d'acquérir d'abord une maîtrise individuelle du vélo, puis obtenir une maîtrise collective du déplacement à bicyclette afin de pouvoir réaliser un parcours de plusieurs kilomètres sur espace ouvert pour chaque classe. Au cours du cycle vélo, le thème de la sécurité routière est largement abordé. Afin de pouvoir évaluer les élèves, un petit test est mis en place pour chaque classe, validant le niveau atteint dans les domaines suivants ; le comportement, la conduite, le freinage, la propulsion, la Sécurité Routière.

maternelles : un projet inter-écoles

UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES DEUX ÉCOLES MATERNELLES DE LA COMMUNE : C'EST COMME CELA QU'A DÉBUTÉ LE PROJET COMMUN ENTRE LA SECTION «MOYENS-GRANDS» CONDUITE PAR MME SAVIGNAC À JOLIOT-CURIE, ET LES «PETITS-MOYENS» DE MME DREVON À PICASSO. EN DÉBUT D'ANNÉE, LES ENFANTS DU VILLAGE SONT ALLÉS VOIR LES CAMARADES DE JOLIOT-CURIE POUR PARTAGER LA GALETTE ET FAIRE DES JEUX AU GYMNASE. PUIS, L'INVITATION SERA RENDUE EN MARS POUR LES ENFANTS DU GOUPE SCOLAIRE DES CITÉS.

En mai, les deux classes, soit 40 enfants, se rendront en Haute Savoie pour découvrir ensemble la montagne. Au programme : visite d'un musée sur la faune et la flore, apiculture, traite de chèvre et bien d'autres activités surprises pour les enfants.

L'importance de ce projet, outre l'apprentissage de l'autonomie et la découverte pour les enfants, réside dans le lien qui peut se tisser entre les deux écoles. Les enfants se côtoient uniquement pour certains pendant les vacances au centre de loisirs, ou lors des activités extra-scolaires (comme la mini-section du Rhodia, par exemple).

Enfin, parmi les nombreux projets des écoles, certains s'inscrivent complètement dans le projet éducatif salaisien proposé par la ville comme le projet des «Classes qui dansent», une collaboration avec la Direction des Services de l'Education Nationale de l'Isère, Travail et Culture et la Direction des Affaires Culturelles. Ainsi, à Picasso, les 4 classes bénéficieront d'un projet commun avec 15 heures par classe d'une danseuse chorégraphe, Emelyne Olry, avec une restitution fin mai, lors d'un spectacle/rencontre entre les écoles parties prenantes du projet. La chorégraphie sera également présenté à l'occasion de la fête de l'école.

PROJETS DES ÉCOLES

élémentaire Joliot-Curie

LES PROJETS DE L'ÉCOLE DÉPENDENT DU PROJET ÉDUCATIF SALAISIEN ET DE SON CALENDRIER. C'EST, COMME POUR L'ENSEMBLE DES ÉCOLES, UN GROS TRAVAIL DE PRÉPARATION, DE RECHERCHES SUR UN TEMPS COURT.

Tous les projets ne nécessitent pas un financement de la part de la commune et c'est normal que la commune ne soit pas partenaire financier partout. Certains se financent par d'autres biais, comme par exemple le projet sur l'Ile de la Platière, qui bénéficiera des aides du Conseil Départemental de l'Isère.

L'équipe de l'école priorise les projets. Chaque classe en a un, et, dans l'école, il y a toujours un projet plus conséquent, prioritaire. L'année dernière ce sont les CM1-CM2 qui ont découvert Paris, cette année ce sont les CP-CE1 qui sont partis en classe de neige. L'année suivante, la classe qui a fait un voyage cette année fera un projet moins important. Concernant le financement de la classe de neige, il y a eu plusieurs participations, dont celle de la coopérative scolaire avec la vente de sacs et de gâteaux tous les vendredis, celle des parents (65 euros pour les 5 jours), celle du Sou des écoles et bien sûr celle de la mairie. Sans la participation municipale, le projet n'aurait pas pu se faire. Le coût est d'environ 320 € par enfant.

Un autre gros projet qui sera mené cette année dans l'école est celui porté avec l'artiste JOFO de Bordeaux. Une fresque devrait être réalisée sous le préau de l'école. Le but était de provoquer une rencontre entre les enfants et l'artiste et qu'ils passent du temps avec lui. La proposition viendra des élèves, la mise en forme viendra de l'artiste.

LA CLASSE DE NEIGE

C'est un projet qui est très valorisant et enrichissant pour les 36 enfants qui ont participé. Sur la semaine, ils ont eu une initiation aux raquettes, travaillé sur les empreintes des animaux de montagne et passé quatre demi-journées de ski encadrés par des moniteurs de l'Ecole du Ski Français.

Ces gros projets ont l'avantage de relier tout le monde, parents, enfants et enseignants à la cause de l'école.

Tous les soirs, des nouvelles de la journée étaient communiquées aux familles via une liste de diffusion.

LES PROJETS 2015-2016

Les actions choisies par les écoles pour l'année 2015-2016 et subventionnées par la ville sont :

ECOLE MATERNELLE JOLIOT-CURIE

> Tous au château !
> La vie à la ferme
> Classe découverte au centre Les Moineaux à BELLEVAUX, projet commun avec l'école Picasso

ECOLE MATERNELLE PICASSO

> Classes qui dansent

ECOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE

> Classe de Neige 2016 à Autrans
> Réalisation d'une fresque avec l'artiste JOFO
> Vélo citoyen 2016 : Sport et valeurs citoyennes
> La biodiversité : Les archropodes « petites bêtes »

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FLORÉAL

> Vélo et sécurité routière à l'école
> Ecole et cinéma
> Création d'un spectacle musical avec un artiste
> Visites et découverte du patrimoine local (sites naturels, historiques et équipements scientifiques)
> Projet nature : la biodiversité et l'art dans la nature

la saison du Prieuré

CETTE ANNÉE, LA SAISON DU PRIEURÉ DONNE CARTE BLANCHE AUX ASSOCIATIONS QUI ONT PU PROPOSER UN PROJET EN ADÉQUATION AVEC LE SITE.

La plupart des animations sont gratuites (sauf mention contraire).

La commission culturelle proposera quant à elle une exposition à l'occasion des journées Européennes du Patrimoine, retraçant le travail d'un groupe de passionnés d'histoire encadrés par l'archéologue du Conseil Départemental.

Voir le programme complet du Prieuré page suivante.

Salaise Blues Festival

VOILÀ PLUS DE 30 ANS QUE LE BLUES RÉSONNE AU CŒUR DE SALAISE SUR SANNE. DES PLUS GRANDS NOMS DE LA SCÈNE BLUES AUX MUSICIENS LOCAUX, CETTE SEMAINE RESTE, CHAQUE ANNÉE, UN MOMENT UNIQUE DE PARTAGE ENTRE LES ARTISTES ET UN PUBLIC TOUJOURS PLUS LARGE. UNE RECETTE QUI FAIT DE CE FESTIVAL UNE RÉFÉRENCE DANS L'UNIVERS MUSICAL DU BLUES.

Vendredi 1er et samedi 2 avril 2016, des artistes qui viennent des 4 coins du monde viendront faire résonner le blues une nouvelle fois à Salaise sur Sanne : Rockin' Johnny (USA) suivi de Layla Zoe (Canada) en ouverture du festival le vendredi dès 21 h ; Nico Backton (Belgique) et Kyla Brox (Angleterre) pour la soirée du samedi.

En amont, c'est un groupe local, les Blouzayers, duo guitare et accordéon, qui assurera les apéros-blues durant la semaine avant le festival. Un petit avant-goût de ce qui vous attendra pendant les deux soirées exceptionnelles du festival ! Comme chaque année, la médiathèque Elsa triolet de Salaise sur Sanne proposera des stages «guitares et voix» encadrés par les musiciens Alain et Gérard Védèche. Sans oublier la Masterclass, assurée par Nico Backton cette année, qui agrémentera les stages. Le rendu musical des stagiaires se fera sur la scène du foyer Bouvier, samedi 2 avril à 20 h15.

Enfin, Cadijo et ses musiciens viendront nous raconter l'histoire du blues pour le concert Jeune Public (dès 8 ans) mercredi 30 mars à 14 h 30 au Foyer Laurent Bouvier.

LES APÉROS-BLUES AVEC LES BLOUZAYEURS

Jeudi 24 mars - 21 h
CAFÉ CONCERT L'ATMO
9 MONTÉE DES CARMELITES - LYON 1

Vendredi 25 mars - 12 h
COLLÈGE JEAN FERRAT
DE SALAISE SUR SANNE
MINI-CONCERT RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES

Vendredi 25 mars - 20 h
SALLE POLYVALENTE
CHEMIN DES PLÂTRES -
SAINT-ALBAN DU RHÔNE

Samedi 26 mars - 20 h 30
LE BOOG
1 PLACE DES CARMES - VIENNE

Mercredi 30 mars - 19 h 30
COUNTRY PIZZA
4 RUE SERGENT GEOFFRAY
SAINT MAURICE L'EXIL

Jeudi 31 mars - 12 h
LYCÉE DE L'ÉDIT DE ROUSSILLON
MINI-CONCERT RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES

Jeudi 31 mars - 20 h 30
LE HALL BLUES CLUB
RUE DE LA TOUR - PÉLUSSIN

LE BLUES AU BOUT DU PINCEAU

Exposition du 29 mars au 9 avril à la médiathèque Elsa Triolet.

Mardi 29 mars à 19 h
OUVERTURE OFFICIELLE et
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
COCKTAIL MUSICAL avec
Les Blouzayeurs

Mercredi 30 mars à 14h30
SPECTACLE BLUES JEUNE PUBLIC
avec CadiJo
à partir de 8 ans
au Foyer Laurent Bouvier
Entrée libre

MÉDIATHÈQUE

à la découverte des ateliers d'écriture

Les ateliers d'écriture, espace collectif d'expression libre, sont très fortement ancrés dans le projet de la médiathèque.

Depuis le mois d'octobre, les rencontres d'écriture ont repris et se sont ouvertes à de nouveaux participants.

Lors de la séance découverte en janvier, animée et accompagnée par Patrick Laupin, auteur, poète, chacun a pu expérimenter le plaisir d'écrire, de s'écrire dans un échange et une écoute bienveillante permettant à chacun de trouver son propre rythme.

TRAVAIL ET CULTURE

autour des musiques métissées

ISHTAR CONNECTION/MUSIQUE/

PAR FAWZY AL-AIEDY & DJ CLICK

SAMEDI 9 AVRIL À 20H45

ESPACE L. ARAGON - ST MAURICE L'EXIL /

ABONNEMENT 3 SPECTACLES / DE 9 À 12€

Fawzy AL-Aiedy et Dj Click, deux acteurs princes du métissage musical, croisent pour la première fois leurs instruments dans un projet inédit.
Fort d'un désir déjà ancré en lui, Fawzy confronte ici son écriture musicale à la musique électronique, un univers musical différent de sa culture d'origine, ancré dans une réalité d'aujourd'hui ; une nouvelle page dans sa démarche créatrice, l'occasion de réinventer le lien avec d'autres publics et d'accroître la diffusion d'une musique issue du Proche-Orient, mal connue en France et en Europe.

NOCE-BAYNA / JEUNE PUBLIC - MUSIQUE

PAR FAWZY AL-AIEDY

MERCREDI 13 AVRIL À 14H30

ESPACE L. ARAGON - ST MAURICE L'EXIL

55 MIN / DÈS 8 ANS

Ce voyage musical est né du dialogue entre des chansons du répertoire régional français et la création, en miroir, de l'irakien Fawzy Al-Aiedy, inspirée de son propre univers artistique.
Les mélodies, les chants français et arabes, l'oud et les cornemuses, avec la complicité des rythmes orientaux, s'y répondent.
«Noces-Bayna» réunit ainsi tout ce que la musique peut offrir comme occasions de rencontre, de partage et d'éveil au monde.
Fawzy Al-Aiedy a été nominé aux DJANGO D'OR (Trophées internationaux du jazz - Catégorie Musiques traditionnelles du monde).

NOUVEL ANCRAGE / MUSIQUE

PAR FAWZY AL-AIEDY

VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 JUIN À 20H45

FOYER LAURENT BOUVIER - SALAISE SUR SANNE

CRÉATION / HORS ABONNEMENT

NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE EN AVRIL-MAI

COMMENT FAIRE SA DÉCLARATION D'IMPÔTS EN LIGNE !

Vous appréhendez de franchir le pas de votre déclaration d'impôts en ligne ?
La médiathèque et l'association Rebond-lire vous proposent de vous accompagner pour découvrir toutes les étapes de la démarche. Séances de formation en groupe ou accompagnement personnalisé sur rendez-vous.
Renseignements :
Médiathèque de Salaise sur Sanne : 04 74 86 49 52
Contacts :
Agnès Faure, Annie Gentil

SAISON DU PRIEURÉ

le programme en un coup d'oeil

ENSEMBLE VOCAL DU DAUPHINÉ

CHANT CHORAL

VENDREDI 8 AVRIL À 20H30 - 21€

SAINT PIERRE CHANTE

CHORALE DE VARIÉTÉ FRANÇAISE

SAMEDI 7 MAI À 16H

Tarif libre pour la recherche pour le cancer

EXPOSITIONS D'ARTS

MOSAÏQUE, PASTEL, SCULPTURE, PEINTURE, AQUARELLE, ARTS GRAPHIQUES

14 AU 22 MAI DE 13H30 À 18H

6 artistes de Condrieu exposent.

PIANOLUDE

PIANO CLASSIQUE

SAMEDI 4 JUIN À 18H

Mère et fille s'unissent pour un concert de piano classique ainsi qu'une danse à 4 mains.

CONCERT DU PRIEURÉ DE L'UNION MUSICALE DE SALAISE

SAMEDI 18 JUIN À 18H30

EXPOSITION : STATUES DE TERRE - ART TEXTILE - STREET ART

28 JUIN AU 10 JUILLET

SEMAINE : 14-19H

WEEKEND : 10-19H

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

17 ET 18 SEPTEMBRE

CONCERT CHORAL DE LA CHANASIENNE

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE À 16 H

CONCERT CHORAL DE LA DAUPHINELLE

SAMEDI 1ER OCTOBRE À 17H

EN ATTENDANT LES RENCONTRES

EXPOSITIONS PHOTO

7 AU 9 OCTOBRE

Photo Club Salaisien

ARTS GRAPHIQUES : JÉRÔME FAYOLLE

PEINTURE À L'HUILE

14 AU 23 OCTOBRE

tournoi de l'OMS

DEPUIS SA CRÉATION, LE TOURNOI DE VOLLEY AMICAL ORGANISÉ PAR L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS NE CESSE DE RASSEMBLER DE NOMBREUX SPORTIFS AMATEURS POUR UN MOMENT CONVIVIAL.

Cette année encore, de nombreuses équipes se sont affrontées amicalement autour du filet pour le tournoi organisé par l'Office Municipal des Sports. Issus du milieu associatif ou des Comités d'entreprises de l'agglomération, les joueurs ont fait preuve de rigueur et d'esprit de compétition dans les 2 catégories : « loisir » pour les équipes débutantes et « sportive » pour les équipes confirmées .

PHOTO-CLUB SALAISIEN

40ème exposition annuelle

Le photo-club a vu le jour en 1972 dans des locaux aménagés au foyer Laurent Bouvier. Mais ce n'est que quelques années plus tard que les membres du club, fin prêts, ont présenté leurs images aux regards des Salaisiens.

Aujourd'hui, le club est heureux d'organiser sa quarantième exposition annuelle. Autrefois uniquement noir et blanc, et avec des tirages argentiques, l'exposition a suivi les avancées technologiques et s'est ouvert aux images numériques et à la couleur. Ce sont plus de 100 images qui sont chaque année exposées sur les cimaises du foyer Laurent Bouvier.

UN 3ÈME ÉVÉNEMENT PHOTOGRAPHIQUE

Devant l'engouement suscité par les Rencontres photographiques tous les deux ans durant l'automne, le photo-club Salaisien envisage un autre événement lié à la photographie pour promouvoir cet art, certes, mais également pour mettre en valeur le site.

Cette biennale, intitulée « En attendant les rencontres », en alternance avec les Rencontres du Prieuré, propose sous une forme unique, d'associer une thématique à partir d'un art ou d'un savoir-faire en résonnance avec la photographie. Pour l'instant ce nouvel événement est en période de gestation, mais il y a de grande chance pour que la mode investisse le Prieuré… à suivre !

EXPOSITION ANNUELLE -
Foyer Laurent Bouvier
du 15 au 17 avril 2016

EN ATTENDANT LES RENCONTRES -
Prieuré
du 7 au 9 octobre 2016

UCOL

séjours au centre Marchisio

Un séjour à 1000 m d'altitude, 100 % plein air avec des activités variées :

2 activités sportives dans la semaine : biathlon : séance de course à pied avec découverte du tir à la carabine laser; accrobranche avec une journée au parc aventure des écureuils ; découverte du light painting (photo dans le noir avec un éclairage spécifique) ; découverte et pratique des arts du cirque.

Ouvert à tous les enfants de 6 à 13 ans

> Sessions 7 jours : du 10/07 au 16/07
> du 07/08 au 13/08
> 12 jours : du 07/08 au 18/08

Réunion d'information le mercredi 6 avril à 17 h 30 au siège de l'UCOL, ouverte aux parents et aux enfants.

Renseignements et inscriptions tous les samedis matins de 9 h 30 à 11 h 30 à partir du 30 avril (aides possibles : Mairie, CAF, PAJ, UCOL…)

Maison des associations:
5 rue Beyle Stendhal à Roussillon
Tél : 04 74 86 60 63
www.centremarchisio.com

AMAP

pour une consommation saine et locale

Avez-vous entendu parler de l'AMAP de Salaise sur Sanne, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ?

Des producteurs locaux et pour la plupart en agriculture biologique livrent légumes, fruits, fromage, viande de boeuf, porc, volailles, oeufs, pain... Les paniers sont composés soit de fruits, soit de légumes, soit de viande.

Les paniers sont livrés chaque semaine à l'école Joliot Curie , le jeudi de 18 h 15 à 19h15.
L'engagement est d'un an, avec une possibilité de faire une pause pendant les vacances. N'hésitez pas à venir faire des paniers d'essai.

A titre d'exemple, un panier de fruits pour 4 personnes coûte 11 euros.
Contact :
Claudine 06 03 95 53 91
Evelyne 07 87 76 27 05
Mail : cocfredouille@orange.fr
Des adhérents de l'association peuvent vous rencontrer et en parler avec vous, l'AMAP vous attend !

Des « Portes ouvertes » auront lieu au Printemps, tenez vous informé.

COURIR À SALAISE

Courir au féminin

C'est un nouveau concept à Salaise que l'association propose. Les femmes sont invitées à découvrir le dimanche 5 juin 2016 à 9h30 au city parc, une manifestation pour une bonne cause, dans laquelle la performance n 'est pas nécessaire. L'idée est de rassembler des femmes qui ont envie de se faire plaisir, entre copines dans une épreuve sportive, accessible à toutes. L'absence de classement et de chronométrage participe à l'aspect convivial à cette manifestation... le plaisir avant tout !

Venez courir ou marcher contre le cancer du sein à votre rythme, sur un parcours inédit de 5 km tracé dans le parc de Salaise, aux abords de la Sanne et des sites historiques. Un parcours qui optimisera un maximun le patrimoine de notre ville. Le but est aussi de redynamiser le running sur la commune.

Outre l'aspect sportif et culturel, le coureur salaisien et organisateur, Jérôme Michallon, a tenu à organiser une course dédiée aux femmes. Toutes les femmes recevront à l'arrivée une rose et porteront un T-shirt ROSE ce jour là. Il s'agit d'un évènement sportif porteur de sens pour soutenir une cause, inciter à la pratique d'une activité physique et contribuer au bien-être. C'est un rendez vous populaire fédérateur et impactant pour informer du cancer du sein.

« Chausser ses baskets, tient le cancer éloigné pour toujours » : 150 minutes d'activité physique hebdomadaire permettraient de réduire les risques de contracter le cancer du sein.

Cet évènement sportif a été imaginé et développé par Courir à Salaise et les Opportunistes (dont Nancy Michal, qui sera sur scène pour un échauffement avant le départ avec de la ZUMBA à 9 h 15) D'autres surprises vous attendent...

L'intégralité des bénéfices sera reversée à la recherche contre le cancer.

Bulletin d'inscription sur courir-a-salaise.fr ou en mairie à l'accueil. Renseignement au 06 25 88 22 38 ou sur Facebook : courir au féminin à Salaise

Droit inscription de 15€, pas d'inscription le jour de la course.

Retrait des dossards le samedi 4 juin de 9h à 18h devant le foyer Laurent Bouvier

RAPPEL : FÊTE DE L'ÉTÉ

La Fête de l'été est un rendez-vous incontournable au mois de juin à Salaise sur Sanne.

Animations pour petits et grands, paëlla géante, concerts, soirée dansante : la Fête de l'été est un moment d'échanges, privilégié et convivial, pour les associations et les habitants de Salaise sur Sanne.

La fête a lieu au sein de l'espace sportif Joliot-Curie et rassemble chaque année une quarantaine d'associations. et un public très nombreux. Depuis plusieurs années, un milliers de repas sont vendus.

FÊTE DE L'ÉTÉ
VENDREDI 24 JUIN DÈS 18H
GYMNASE JOLIOT-CURIE

FC SALAISE

ouvert au monde des entreprises

Si le FC Salaise est maintenant reconnu sur le plan régional pour son niveau sportif et la qualité de son encadrement, le club développe également de nombreuses opérations annexes.

En effet, les actions socio-éducatives fleurissent à l'image de la semaine d'insertion professionnelle « 1 BUT pour 1 EMPLOI » qui à permis à 12 demandeurs d'emplois de retrouver un certain dynamisme dans leurs recherches. Par ailleurs, le club s'engage également avec le Collège Jean Ferrat de Salaise sur Sanne et le Lycée de l'Edit à Roussillon sur une action d'exclusion/inclusion. Les élèves sanctionnés d'une exclusion sont ainsi pris en charge par le FC Salaise afin de travailler sur leur projet professionnel mais également sur la raison de leur sanction.

L'ensemble de ces actions, qui forme le projet du FC Salaise, séduit de plus en plus d'entreprises. En effet, le club salaisien compte désormais près de 45 partenaires majeurs qui soutiennent le club. Essentiellement composé de sociétés locales, ce réseau partenaires dénommé « LE CLUB 78 » regroupe des commerçants, artisans mais également des groupes industriels.

Afin de dynamiser cet ensemble et pour répondre au mieux aux attentes de chacun, le club s'est restructuré et a mis en place une commission « Partenariats » avec un salarié référent. Ainsi les entreprises partenaires du

club bénéficient aujourd'hui de supports de communication à forte visibilité ainsi que des soirées spéciales qui permettent de rencontrer de nombreux chefs d'entreprises et d'étendre leurs relations.

La dernière soirée en date s'est tenue jeudi 4 février dans le nouveau bâtiment du complexe Robert Mazaud. Pour l'occasion, près d'une centaines de personnes étaient au rendez-vous et de nombreuses animations étaient au programme. On notera également la présence de Miss Rhône-Alpes 2015 ainsi que l'intervention d'un magicien qui a régalé les convives avec ses différents tours.

Vous êtes un responsable d'entreprise et vous souhaitez intégrer le CLUB 78, contactez Bastien PONCET : b.poncet@fcsalaise.com / 06 86 33 32 02

CÔTÉ SPORTIF, QUELQUES FAITS MARQUANTS DU DÉBUT DE SAISON :

Le club enregistre un nouveau record de licenciés avec 450 dossiers enregistrés.
Les U11 du club ont remporté de nombreux tournois.
Le FC Salaise remporte la 3ème édition du Challenge Jacky Reynaud.
Les U13 accèdent au niveau Elite et sont qualifiés pour le finale départementale de futsal
Création d'une équipe U15/2 et U17/2 pour la deuxième partie de saison.
Parcours historique pour les U19 en Coupe Gambardella. Elimination au 5ème tour contre Bourg en Bresse
L'équipe fanion termine la phase aller sur le podium en Honneur Regional (3ème).

TWIRLING BÂTON

reprise de la saison

Le club de twirling poursuit ses actions extra sportives avec le réveillon et son gala accompagné de sa matinée moules frites.

Les compétitions ont débuté le 28 février à Lorette et se termineront avec le championnat national pour les filles qualifiées à Salaise sur Sanne les 2 et 3 juillet.

Nous nous préparons donc à ces deux jours intensifs, sans oublier le 1er mai : notre rencontre entre artisans et producteurs.

A bientôt pour de nouvelles aventures...

CONSEIL MUNICIPAL

réorganisation du conseil municipal

Bureau municipal élu le 10 décembre 2015

GILLES VIAL
Maire

FRANÇOISE BUNIAZET
1ère adjointe,
en charge
de l'administration générale

GÉRARD PERROTIN
2ème adjoint,
en charge de
la sécurité civile,
de l'informatique, de la
voirie et de l'éclairage public

DOMINIQUE GIRAUD
3ème adjointe, en charge
de la petite enfance,
l'enfance, la jeunesse, la
restauration scolaire et
l'animation sociale

ROSELYNE MÉDINA
4ème adjointe,
en charge de l'urbanisme,
des espaces verts, de l'eau
potable et de
l'assainissement (CCPR)

FERNAND
FRANCÈS
5ème adjoint,
en charge des bâtiments
communaux, du patrimoine
et des biens communaux

NICOLAS CHARREL
6ème adjoint,
en charge des finances et
des affaires scolaires

MICHÈLE BET
7ème adjointe,
en charge de la culture

JEAN-PAUL CALDART
8ème adjoint,
en charge des sports

CHRISTINE BION
Conseillère déléguée,
en charge des affaires
sociales et du logement

MICHÈLE SARRAZIN
Conseillère déléguée,
en charge
du développement durable
et de l'environnement

PHILIPPE GALLARD
Conseiller délégué
en charge de l'information
et de la communication

Conseillers municipaux

JACKIE CROUAIL

AURÉLIEN GÉNOSY

SANDRINE SEYSSEL

MARIE SIMONNET

PAUL GAONA

MARTINE ESCOMEL

XAVIER AZZOPARDI

VALÉRIE BONO

FRANÇOIS RIGOUDY

SABINE VERIS

GILBERT DUBOURGNON

NICOLAS LO

YASSINE
ID NASSER MEDJANI

VÉRONIQUE BOUTEILLON

CHRISTINE ROBIN

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION (HD).

Cette évolution permettra une meilleure qualité de son et d'image, un accès à tous les foyers de l'ensemble de l'offre TNT gratuit.

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau (individuelle ou collective). En France, plus d'un foyer sur deux est concerné. Il est nécessaire de tester son installation.

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD : vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » ou vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaine 7, soit sur la chaine 57.

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il faudra acheter un adaptateur compatible. Cet équipement coûte 25/ 30 euros. Des aides sont prévues pour son achat. Elles concernent les téléspectateurs dégrevés de la redevance ne recevant la télévision que par l'antenne râteau.

De même, une assistance au domicile des téléspectateurs est possible gratuitement, réservée aux foyers dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %.

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016. Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaines sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Hommage à André Denier

ANDRÉ DENIER, ANCIEN CONSEILLER ET ADJOINT À LA VILLE DE SALAISE SUR SANNE, NOUS A QUITTÉ À L'ÂGE DE 90 ANS FIN FÉVRIER. LA VILLE DE SALAISE SOUHAITE EXPRIMER SA GRATITUDE POUR SON DÉVOUEMENT ET SON TRAVAIL EFFECTUÉ TOUT AU LONG DE CES ANNÉES.

Né à Sinard le 12 novembre 1925, il est fils unique d'une maman institutrice et d'un papa secrétaire de mairie. Elève au collège de Vizille pendant la guerre, les temps sont durs, et il ne rentre chez lui qu'une fois par mois... Il participe ensuite au maquis du Trièves.
Il deviendra enseignant dans le Nord Isère puis directeur d'école aux Roches de Condrieu avant de rejoindre le Groupe scolaire Ollier au Péage de Roussillon jusqu'en 1982. Fervent défenseur de la laïcité, il a participé comme membre fondateur à la création de l'UCOL et du Centre Charles Marchisio, et a été très actif au sein du Comité cantonal d'action laïque.
André Denier, c'est aussi un engagement citoyen, d'abord aux Roches de Condrieu, puis plus tard avec ses 31 années de conseiller municipal à Salaise de 1977 à 2008 sous les mandats de Joseph Plat puis Joseph De Barros. Adjoint au Maire durant de longues années chargé de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public, il a été un élu exemplaire et particulièrement efficace, ne ménageant pas son temps pour les nombreuses réunions de travail consacrées à la préparation des projets, puis au suivi des chantiers. En séances du conseil municipal, c'était un élu averti, un élément modérateur sachant donner l'exemple. Il avait aussi un attachement particulier pour le Prieuré de Salaise et a longtemps participé comme guide lors des journées du Patrimoine. Membre fidèle du Club de l'Amitié, il participait de son mieux aux activités, et avait fêté dans la bonne humeur ses 90 ans.

expression des groupes

GROUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

L'EUROPE DU « DEUX POIDS, DEUX MESURES »

Quelle est donc cette Europe qui est décidée à faire chuter, en Grèce, un gouvernement élu sur la base d'un programme anti-austérité et qui cède aux exigences ultra-libérales du Royaume-Uni, confortant le premier ministre au service de la City ?
Quelle est donc cette Europe qui repousse le déblocage des prêts promis aux Grecs en juillet 2015 au motif que 15 % n'est pas une amputation suffisante sur les pensions des retraités et qui autorise les anglais à priver de prestations sociales liées au travail, pendant quatre ans, leurs salariés européens ?
Quelle est donc cette Europe qui laisse le pouvoir hongrois ériger un mur à sa frontière, qui laissent les Slovaques refuser les réfugiés non-chrétiens et les Danois confisquer les biens des demandeurs d'asile et qui , dans le même temps, menace la Grèce d'une mise en quarantaine de l'espace Schengen pour « manquements graves dans l'exécution des contrôles aux frontières extérieures » ?
Quelle est donc cette Europe, qui aide M. Cameron à gagner son référendum en sacrifiant les droits sociaux et la solidarité européenne et qui, à la même réunion, refuse l'indispensable solidarité avec la Grèce, alors qu'elle porte un énorme poids en accueillant par milliers les réfugiés qui fuient la guerre en Syrie ? Est-ce la faute de la Grèce si ses frontières la mettent en première ligne pour ceux qui veulent échapper aux combats ?
Nous ne comprenons pas cette Europe. Si elle ouvre la porte à une « construction différenciée » où chacun peut discuter de ses conditions d'adhésion, il est peut-être temps de rediscuter le traité budgétaire et de sortir du rationnement des dépenses sociales et publiques !

GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN

QUELLE AVENIR POUR NOTRE PLANÈTE ?

De l'avis des experts en météorologie, l'hiver 2015 2016 figure au palmarès des hivers les plus doux. Est-ce exceptionnel ou en rapport avec le réchauffement climatique ?
Ce questionnement devient de plus en plus incontournable pour assurer le devenir de notre planète. L'accord de Paris adopté le 12 décembre sous les auspices de la convention cadre des Nations unies démontre que pour la première fois 195 états ont adopté un cadre commun d'action en matière de lutte contre les changements climatiques.
Cette avancée majeure doit se traduire par différentes actions en termes d'efficacités énergétiques. Lors de la COP 21, de nombreuses entreprises et d'institutions financières ont pris de nouveaux engagements en matière d'efficacité énergétique. L'objectif principal étant de « Garantir l'accès à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable, tout en étant respectueux de notre environnement naturel et par l'utilisation d'énergies renouvelables et non carbonées.»
Le secteur industriel a compté pour environ 29 % de la demande finale d'énergie en 2011. L'adoption généralisée de mesures d'efficacité énergétique pourrait réduire l'utilisation d'énergie de plus de 25 %. La preuve en est que les solutions existent et que l'objectif est tout à fait réaliste. De plus, de tels avantages ont le potentiel d'ajouter 50 % de bénéfices économiques en plus de réduire les coûts énergétiques directs.
Cette approche de réduction des dépenses énergétiques associée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, doit faire partie des actions que les communes doivent mettre en œuvre pour contribuer à la préservation de notre planète.
Conscient de cet enjeu, la commune de Salaise va réfléchir sur les différentes pistes à explorer pour y répondre de manière efficace.
A la demande du Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI), la commune va s'engager sur le projet d'implantions de bornes de recharges pour les véhicules électriques, sachant que les transports routiers représentent 57 % des rejets de gaz à effet de serre.
La réduction de notre éclairage public peut être un secteur qui pourrait réduire notre dépense énergétique et contribuer à la baisse de la pollution lumineuse.
Voilà des pistes que nous allons étudier rapidement et que nous vous soumettrons afin d'agir en toute connaissance de cause et dans un souci d'une large concertation.

SALAISE BLUES FESTIVAL

1 ET 2 AVRIL 2016

SALAISE SUR SANNE

LAYLA ZOE (CANADA) **NICO BACKTON** (B)

ROCKIN JOHNNY (US) **KYLA BROX** (GB)

FOYER LAURENT BOUVIER

WWW.SALAISEBLUESFESTIVAL.FR

RENSEIGNEMENT ET RESERVATION AU 04 74 29 00 80-04 74 29 45 26